RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 03286
Numéro SIREN : 829 576 479
Nom ou dénomination : AB MULTISERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2019 sous le numéro de dépôt B2019/042663

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE .....

..... *LYON*

Date : 20/09/2019

5340182

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/042663**
n°de gestion : **2017B03286**
n°SIREN : **829 576 479 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 20/09/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

AB MULTISERVICES - Société par actions simplifiée
30 rue Montesquieu 69007 Lyon -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

5340182

Liasse 2018 IS RS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) ① **BILAN SIMPLIFIÉ** DGFIP N° 2033-A-SD 2019

Désignation de l'entreprise AB MULTISERVICES Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 30 rue montesquieux 69007 LYON

SIRET 82957647900010

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 09

Exercice N clos le 31/12/2018

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028	1 298	030 315	983
	Immobilisations financières * (1)		040		042	
		Total I (5)	044	1 298	048 315	983
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052	
	STOCKS Marchandises *		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	13 055	070	13 055
		Autres * (3)	072	24 667	074	24 667
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	199	086	199
	Charges constatées d'avance *		092		094	
		Total II	096	37 921	098	37 921
		Total général (I+II)	110	39 220	112 315	38 904

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	100
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	11 405
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	2 450
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	14 955
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	12 995
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... 169)	172	10 955
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	23 950
	Total général (I + II + III)	180	38 904

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	599
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	16 302	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables (année 2019 : Etat préparatoire.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : AB MULTISERVICES — Néant ☐*

Exercice N clos le : 31/12/2018

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
		Services *		217	218	73 592
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
	Autres produits				230	5
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	73 597
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	916
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail – mobilier : – immobilier :)				242	52 153
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE		243	244	982
	Rémunérations du personnel *				250	10 167
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	4 425
	Dotations aux amortissements *				254	271
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259	262	5
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
	Total des charges d'exploitation (II)				264	68 919
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	4 679
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294	1 681
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	131
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	417
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	2 450

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 — 2 450 — 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles					318		
	Provisions non déductibles *					322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324	417	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	131	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 *septies* D)	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*)	986		ZFU-TE (44. *octies* et *octies* A)	987			342 219
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*)	981		JEI (44. *sexies* A)	989			
	ZRD (44. *terdecies*)	127		ZRR (44. *quindecies*)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 *duodecies*)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. *undecies*)	990	219		
	ZFA (44. *quaterdecies*)	345		Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)				992			
	Droit divers — Créance due au report en arrière du déficit				346			350
	Droit divers — Déduction exceptionnelle (Art. 39 *decies*)				695			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2	352	2 779	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :							360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1 / Déficit col. 2	370	2 779	372

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables (janvier 2019 : Etat préparatoire)

AB MULTISERVICES

S.A.S.U. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 30 rue montesquieux

69007 LYON
R.C.S : 829576479

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21/06/2019

Le 21/06/2019,
à 16 h.00,

Monsieur Ali BRIKI, associé unique de la société **AB MULTISERVICES,** s'est présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé unique présent.

, préside la séance en qualité de Président

Le Président constate que l'associé présent remplit les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le justificatif de la convocation régulière de l'associé unique ;
- la feuille de présence;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018, et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites de l'associé unique.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Décision n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 lesquels font apparaître **un bénéfice** de **2 449,56** Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.
En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2018** faisant ressortir **un bénéfice** de **2 449,56** Euros.
L'associé unique décide d'affecter le résultat de **2 449,56** Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 100,00 Euros
- Aux autres réserves, pour un montant de 11 405,01 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de -9 055,45 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Décision n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Décision n° 4

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Le Président

AB MULTISERVICES

S.A.S.U. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 30 rue montesquieux

69007 LYON
R.C.S : 829576479

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21/06/2019
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2018** faisant ressortir **un bénéfice** de **2 449,56** Euros.
L'associé unique décide d'affecter le résultat de **2 449,56** Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 100,00 Euros
- Aux autres réserves, pour un montant de 11 405,01 Euros

Au report à nouveau pour un montant de -9 055,45 Euros

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide d'affecter **un bénéfice** de **2 449,56** Euros, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 100,00 Euros
- Aux autres réserves, pour un montant de 11 405,01 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de -9 055,45 Euros
-

Pour copie certifiée conforme
Le Président